

Excusé : Jacki VIALON

### **1. Résultat de l'appel d'offre pour maîtrise d'œuvre du PLU.**

Sur les six cabinets sollicités, quatre ont fait parvenir une proposition.

L'ensemble des 4 dossiers reçus a fait l'objet d'un premier examen par un groupe d'élus en présence de Madame COTTE de la DDT (son rôle est d'aider à l'étude et à la compréhension des dossiers mais aucun cas elle ne doit intervenir lors de la prise de décision).

Suite à cet entretien et à une étude comparative des dossiers et des prestations proposées par chacun deux cabinets ont été présélectionnés. Leurs représentants seront reçus prochainement en Mairie pour des compléments d'informations sur leurs propositions, les renseignements donnés par écrits appelant à des précisions.

La décision de choix interviendra à l'issue de ces entretiens.

### **2. Examen de la modification de l'éclairage public**

Une étude financière est en cours de réalisation pour les différentes propositions envisageables présentées lors du conseil du 4 juillet.

Propositions	Coût	Économie annuelle
Eteindre une partie de la nuit	7328 €	1173 €
Remplacement des ampoules par des puissances inférieures	22200 €	2035 €
Remplacement des ampoules par des LEDs	25900 €	2416 €

Les luminaires du Bourg, changés récemment ne seraient pas concernés et dans un premier temps les travaux pourraient être faits uniquement sur les lampes à plus forte consommation.

La mise aux normes des armoires est incluse dans le coût de ces projets.

Réunion prévue le 14 novembre avec le SIEL, à voir en particulier l'évolution des tarifs de maintenance, les ampoules nouvelles ne demandant pas des changements aussi fréquents les passages réduits devraient permettre de diminuer le montant des contrats de maintenance. La décision sera prise lors d'une prochaine réunion.

### **3. Renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat de l'électricité**

Le contrat actuel incluant deux fournisseurs se termine en 2016

- EDF contrat EJP pour la salle des fêtes et le foot
- GEG pour tout le reste : éclairage public, Mairie...

Le conseil donne son accord pour le renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat du SIEL chargé de traiter le marché (les fournisseurs actuels ne seront pas forcément reconduits par le SIEL).

### **4. Admission en non-valeur au budget assainissement.**

Le Conseil Municipal admet en non-valeur la somme de 598 € en raison d'une succession irrecouvrable.

### **5. Encaissement de remboursements :**

- GROUPAMA suite à changement de contrat pour 77.58 € et 27.78 €.
- SAUR trop perçu au paiement forfaitaire pour la station du bourg 66.90 €

## **6. Travaux de voirie**

Suite à une possibilité de subvention complémentaire sur l'enveloppe voirie d'Iwan MAYET un devis est demandé à l'entreprise GAILLET pour travaux à la Chanale concernant un problème d'évacuation d'eau pluviale et pour curage de différents fossés, à définir fonction de la somme qui sera allouée.

## **7. Questions diverses :**

- Les travaux du mur de la salle des fêtes seront réalisés début 2015.
- Examen du devis pour le revêtement des vestiaires et de la buvette du foot  
Montant prévisionnel des fournitures 1099€ pour 50 m2  
Avant de réaliser cet achat, des précisions sont demandées pour l'entretien de ces surfaces.
- Le bail pour la location des parcelles communales de Cusson est approuvé à l'unanimité.
- Le Conseil Général demande à chaque municipalité de désigner un correspondant chargé de faire la liaison avec les personnes âgées et le service d'aide aux personnes âgées. Jacki VIALON est proposé.
- Achat d'un défibrillateur. La commune est retenue pour bénéficier de la participation du Crédit Agricole.
- Avis favorable du conseil pour l'achat d'une pompe à gasoil et d'une bétonnière pour le service technique.